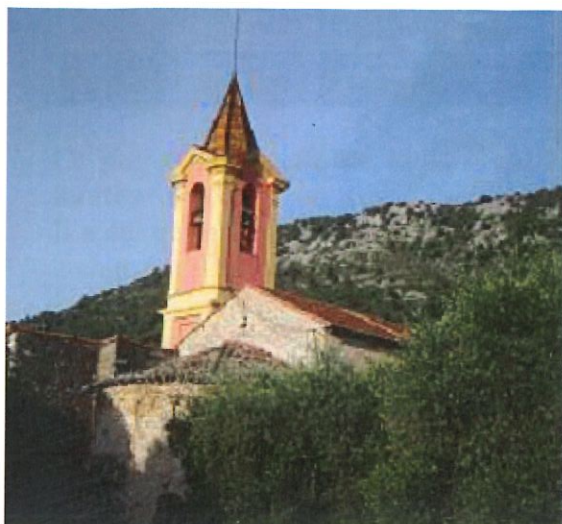




CHÂTEAUNEUF-VILLEVIEILLE

PAYS DES PAILLONS

LOU PITCHOUN

MADONENC

28/10/2019

N° 104

LE JOURNAL DE LA MUNICIPALITÉ

FUTURE URBANISATION

Le 3 mai 2019, la commune a présenté les divers projets d'urbanisme déposés en mairie par des promoteurs privés.

Les permis sont aujourd'hui purgés de tout recours contentieux.

Ces derniers ont été rendus possibles par la **loi ALUR**, « accès au logement et un urbanisme rénové », adoptée en mars 2014, qui **impose une densification urbaine** par la suppression des surfaces minimales constructibles et du COS (Coefficient d'Occupation au Sol), la fin du mitage urbain et favorise la relance de la construction ..., moteur de notre économie.

Les objectifs prioritaires des membres du Conseil Municipal ont été de minimiser les projets et de soigner leur intégration dans l'environnement, tout en respectant la législation en vigueur.

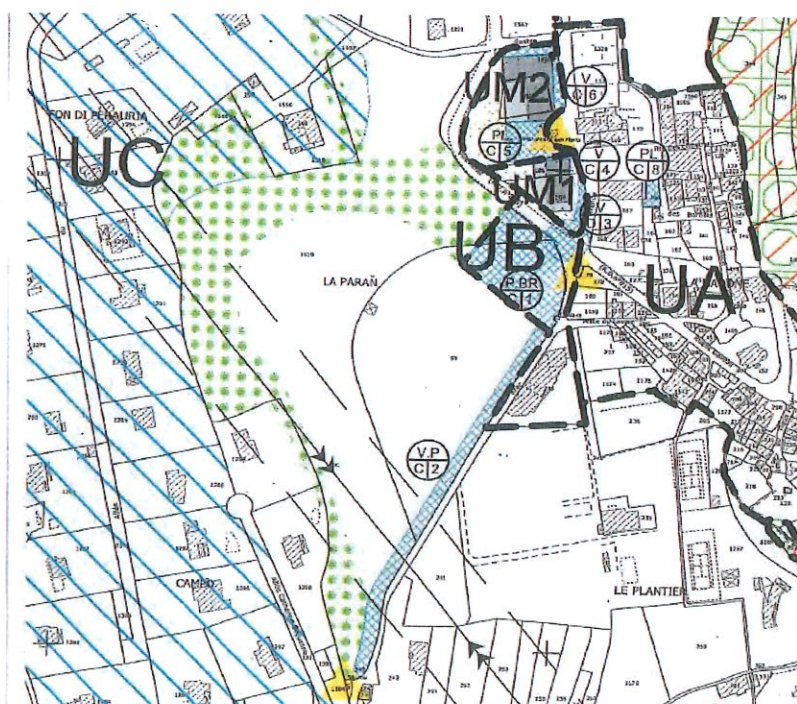
Comme le prouve l'état des ventes et des réservations, cette offre de lots constructibles ou de logements répond à la demande de jeunes Madonencs désirant vivre dans notre commune, loin de la conurbation littorale.

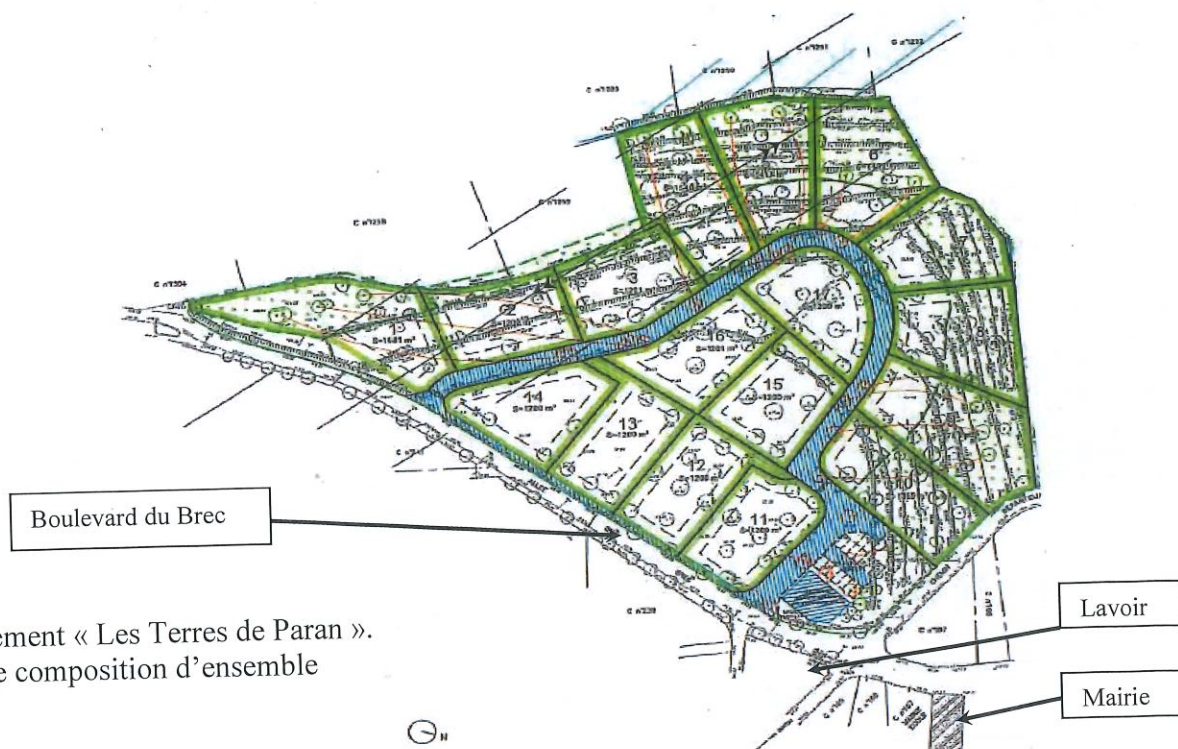
Au delà des inconvénients générés par la future expansion démographique, cette dernière va permettre le **développement des services à la population**. Dans ce contexte, plusieurs professionnels de la santé (infirmière, kiné...) nous ont donné leur accord de principe pour intervenir dans une future maison de la santé implantée dans notre commune.

Projet les Terres de Paran :

Oliveraie à préserver

Plan Local d'Urbanisme 2013





Lotissement « Les Terres de Paran ».
Plan de composition d'ensemble

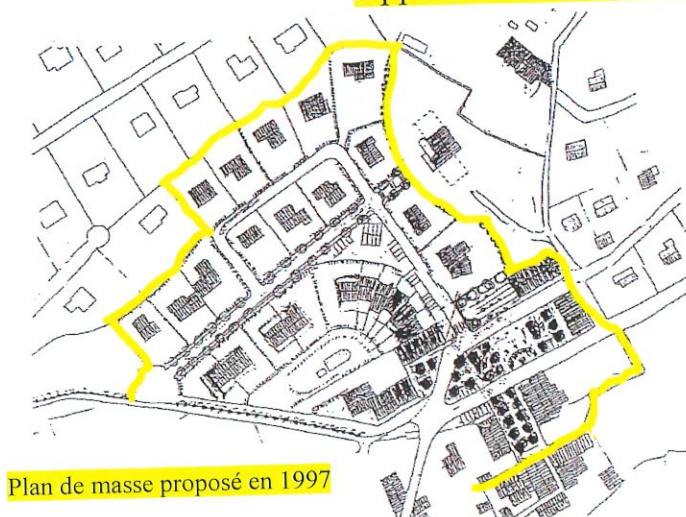
Le terrain d'assiette de ce programme a été classé, non sans mal, en zone UC dans le PLU approuvé en mars 2013. En effet, la commune s'est opposée, lors de l'élaboration de ce document de planification, à une densification urbaine de cette parcelle et à la construction d'immeubles. De plus, pour soigner l'intégration du projet et pour limiter son impact sur les constructions existantes, **l'oliveraie a été classée « à préserver » pour constituer une coupure verte.**

Le permis d'aménager prévoit 17 lots, avec une moyenne de 1333 m² par lot ce qui est supérieur à la surface exigée avec l'ancienne législation de 1200 m² dans ce secteur... destinés à recevoir des villas individuelles séparées par des haies vives.

A l'occasion de ce projet, **la commune a imposé au promoteur la construction d'un bassin de rétention des eaux pluviales de 360 000 l**, destiné à « tamponner » également les eaux issues des quartiers supérieurs (Gerp, Sbaragna, Ramadan...). Ce bassin supporte un parking public de 15 places, également financé par le promoteur. Ce dernier a également pris en charge l'aménagement d'un cheminement piéton et la pose de mobilier urbain. **Tous ces éléments vont être cédés gratuitement à la commune.** Dans le même contexte, la haie de cyprès va être réhabilitée et les sujets en mauvais état supprimés.

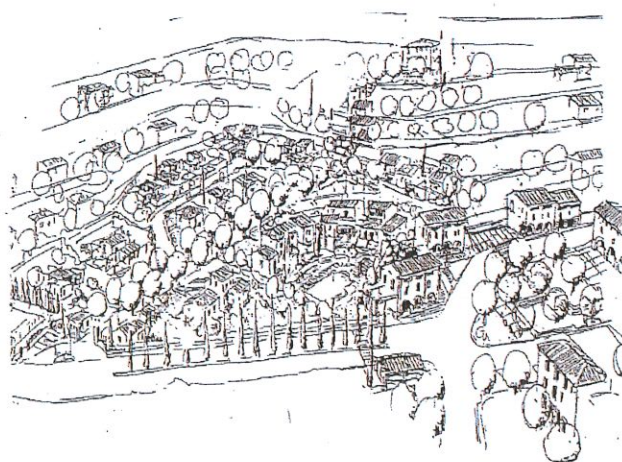
Il est à noter que le secteur a fait l'objet, depuis plus de 25 ans, de nombreux projets beaucoup plus importants et impactants pour l'environnement, alors que la loi ALUR n'était pas encore d'actualité ... Ainsi, à l'occasion de l'application anticipée du plan d'occupation des sols mise à l'enquête publique en avril 1997, il avait été proposé à la population des aménagements comprenant des immeubles et des habitations individuelles.

Application anticipée du POS en cours de révision



Plan de masse proposé en 1997

Perspective d'ensemble en 1997



Projet situé en face de la Mairie :

Ce projet de « greffe de village » est classé UM, au PLU qui impose une surface d'implantation et une hauteur de R+ 1, soit la hauteur d'une villa.

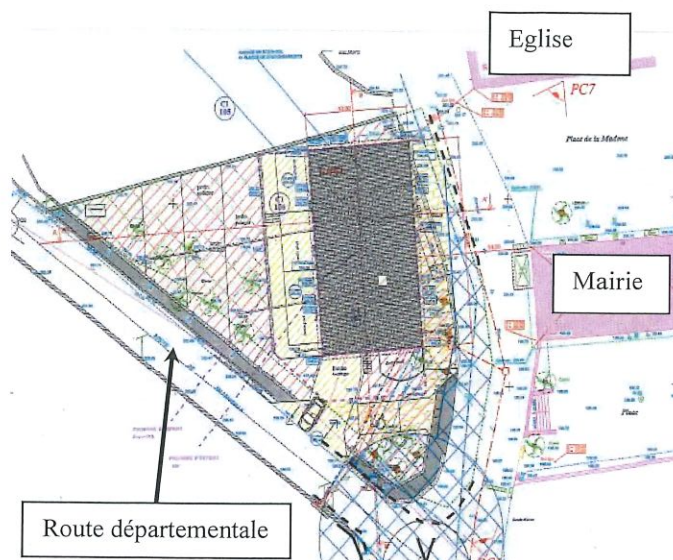
Il a été demandé à l'architecte et au promoteur de traiter en pierres de taille une façade afin d'assurer un lien architectural avec le bâti en pierres de la mairie et de l'église.

Le bâtiment comprend 8 logements et 16 places de stationnement en sous sol ainsi qu'un parking 2 roues.

Un cheminement piéton favorisera les déplacements « doux » en cœur urbain.



Châteauneuf-Villevieille : Greffe de village



Secteur UM PLU 2013

Projet situé en face de l'Eglise :

Ce projet est implanté sur le terrain acquis par l'Etablissement Public Foncier PACA, à la demande de la commune, pour éviter la construction d'un immeuble de trois étages. Plusieurs projets ont été refusés en raison de leur trop grande importance. Pour éviter une construction qui dégraderait l'architecture du cœur urbain, la commune a classé ce secteur UM2, afin de figer les caractéristiques architecturales du secteur, notamment une hauteur R+1, soit la hauteur d'une villa individuelle, limitée à 7 m à l'égout de toit.

La construction comprendra 12 logements et 12 emplacements de stationnement.

Ce programme est financé par un Prêt Locatif Social. Il est à noter que, selon les dernières statistiques environ 72% de la population actuelle de Châteauneuf est éligible à ce dispositif, en fonction du plafond de ressources.

Le système permet notamment de répondre aux besoins de jeunes actifs en quête d'un premier logement.

A l'occasion de la réalisation de ce projet, la commune va récupérer gratuitement une assiette foncière d'environ 1500 m² sur 2453 m², située derrière le monument aux morts, ce qui permettra, dans le cadre du réaménagement urbain, d'agencer un espace public dans la continuité de la place actuelle, ouvert sur le « grand paysage », à savoir la Barre du Midi, qui surplombe le village à l'ouest.



Intégration du projet



FACADE EST

Projet avenue de la Tour :

Comme la Paran, ce secteur géographique a donné lieu depuis fort longtemps à de nombreux **projets beaucoup plus denses**, dont l'un a également été présenté à l'occasion de l'enquête publique du POS de 1997.

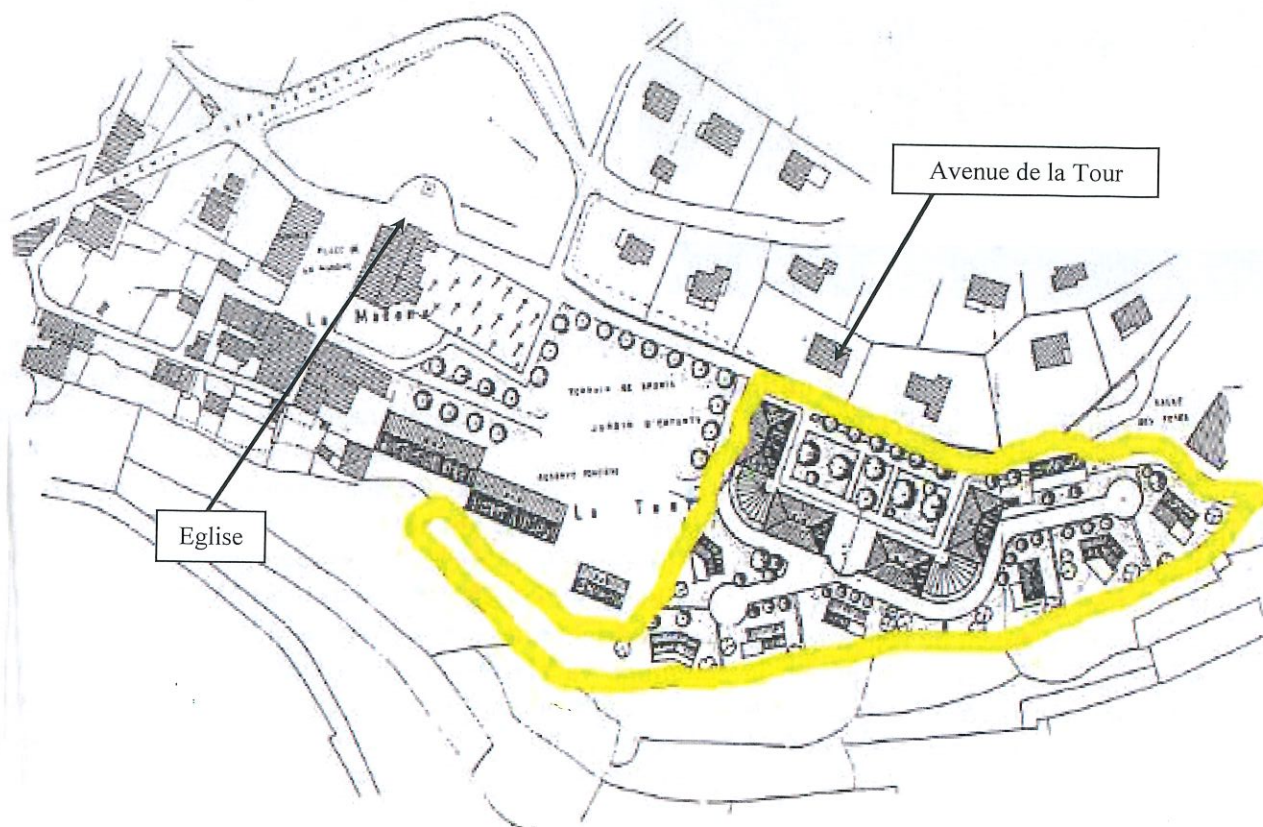
Le projet actuel comprend 27 logements collectifs et 18 maisons individuelles sur 10706 m². Il s'inscrit, conformément à la loi en vigueur, dans la continuité urbaine septentrionale du village, entre les pôles de « service » que constituent l'école des Cailletiers, la caserne des Pompiers et la salle du Troubadour.

Afin de soigner l'intégration de ce programme que l'on peut assimiler à **un éco quartier**, **il a été demandé de minimiser la hauteur des bâtiments le long du boulevard de la Tour**. La différence de niveau entre le boulevard de la Tour et la toiture est de 1,89 m pour le bâtiment A, 2,86 m pour le bâtiment B et respectivement 5,92m et 3 m pour le bâtiment C et la villa 18. Afin de diminuer l'impact visuel les toitures seront en terrasses végétalisées. 63 places de stationnement pour les véhicules sont prévues en sous-sol et 26 en aérien sur l'assiette foncière du lotissement.

Des parkings pour les motos et les vélos seront également aménagés.

Application anticipée du POS en cours de révision

Plan de masse proposé en 1997



La filière de gestion des eaux pluviales a été étudiée par un bureau d'études. Elle a été validée par un second cabinet spécialisé indépendant. De la sorte, un bassin de rétention est prévu pour recueillir les eaux de ruissellement de la voirie et des toitures.

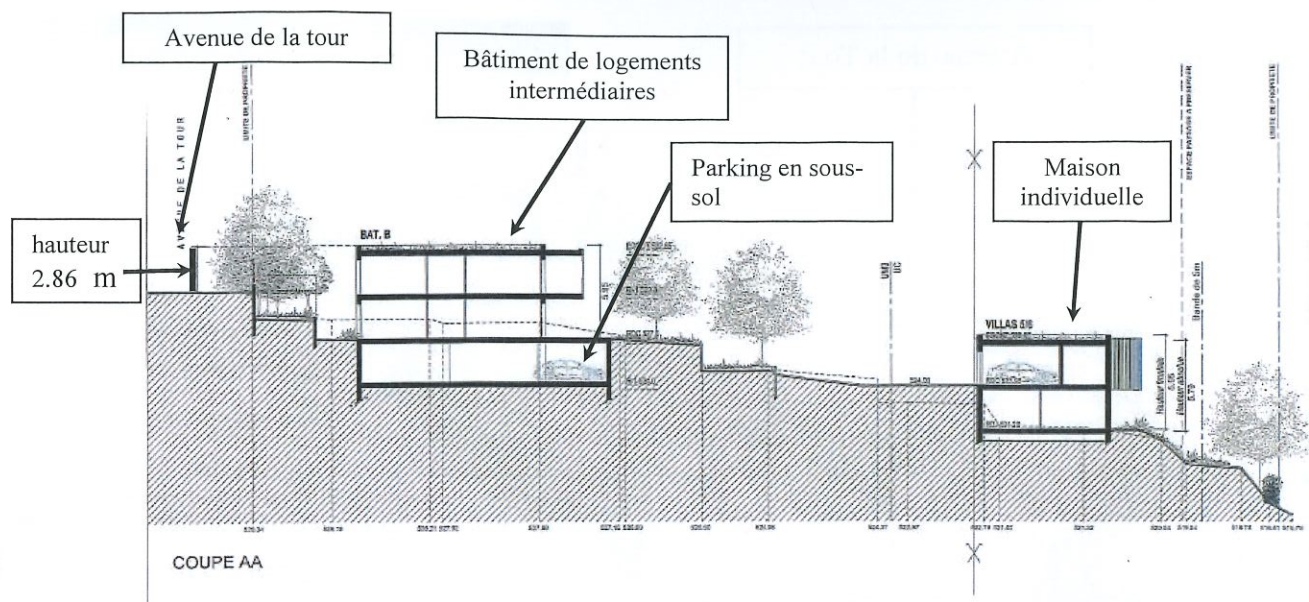
A l'occasion de la réalisation de ce projet, **l'assiette foncière nécessaire à l'extension de l'école sera cédée à la commune à titre gracieux** par les propriétaires, M. et Mme VISSIAN. Il en sera de même pour **le four à pain**, aujourd'hui implanté sur la parcelle, ainsi que le terrain situé en contrebas du stade. Il sera démonté et reconstruit, aux frais du promoteur, dans le cœur urbain, afin de pouvoir pérenniser la traditionnelle fête du pain, grand moment de convivialité et de partage des savoirs faire.



Intégration du projet

Ecole

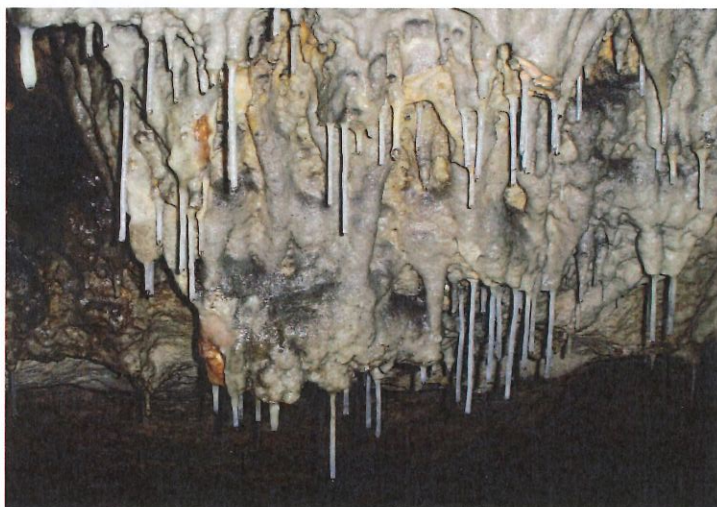
Projet



CŒUR URBAIN

Dans le cadre du réaménagement du cœur urbain et de sa place, une étude de déplacement-mobilité et une réflexion d'intégration paysagère sont en cours.

JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE



A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, la commune a mis à l'ordre du jour la visite de la grotte de la Balma située sur les contreforts du Mont Macaron.

Les 60 participants ont ainsi pu découvrir ce joyau de la nature et appréhender son histoire et sa formation dans le contexte géologique local.

SENIORS : ACTIVITE PHYSIQUE



En partenariat avec le département, la Conférence des financeurs, l'Agence Régionale de Santé, l'assurance maladie, la sécurité sociale, Azur Sport Santé, un programme gratuit d'activité physique adapté, à destination des séniors a été mis en place pour une durée de 3 mois.

Les séances individualisées se déroulent les mardis et vendredis après-midi.



BACTERIE TUEUSE DE L'OLIVIER

Deux cas de *Xylella fastidiosa* ont été détectés dans le département des Alpes Maritimes sur des oliviers d'importation.

Certains se sont interrogés de l'état général de leurs oliviers, qui présentaient notamment des branches sèches. Ce symptôme, également visible sur certains chênes verts, est consécutif à un **stress hydrique, gel et canicule**.

Tout en restant vigilant sur le devenir de cet arbre mythique, il convient donc aujourd'hui de ne pas s'alarmer outre mesure.



GOUDRONNAGE QUARTIER DES TOURRETTES



Après les importants travaux d'assainissement collectif, de gestion des eaux pluviales, de remplacement du réseau d'eau potable et de défense contre les incendies, après le temps nécessaire au tassement des dernières tranchées, **la première phase de goudronnage** du quartier des Tourrettes vient d'être effectuée pour un montant de 133 404 € T.T.C..

SEMAINE DU GOÛT

Une diététicienne est intervenue au sein de l'école de Cailletiers, durant la pause cantine, à l'occasion de la semaine du goût.

Les écoliers ont ainsi pu tester **le sucré-salé** avec du Saint Nectaire fermier, de la confiture de griottes et framboise-rose et du pain aux céréales.



SOUVENIR FRANÇAIS

La quête nationale du Souvenir Français se déroulera du 31 octobre au 3 novembre. Cette dernière s'inscrit dans son objectif prioritaire du devoir de mémoire.

Le comité Vallées du Paillon est présidé par Madame Geneviève BACH. Elle s'est fixé comme objectif en début d'année 2020, de faire visiter aux enfants de l'école des Cailletiers le Musée Militaire de Villeneuve-Loubet, ainsi qu'une exposition sur la Guerre de 39-45. Pour cela le Souvenir Français a besoin de vos adhésions : 10 € titulaire ou 20 € bienfaiteur, revue trimestrielle 5 € par an.

« Le Souvenir Français »
Comité Vallées du Paillon
Madame Geneviève BACH
122 allée des Fournes
06390 CHATEAUNEUF-VILLEVIEILLE
Téléphone : 04.93.79.14.92
Portable : 06.20.31.07.03
Courriel : bachm@wanadoo.fr

DISTINCTION

A l'occasion du dernier congrès départemental, le Général MOREL a remis la médaille vermeil du Souvenir Français à Madame Geneviève BACH, Présidente du Souvenir Français comité Vallées du Paillon et adjointe au Maire, pour ses bons et loyaux services. Toutes nos félicitations à la récipiendaire.

PROCHAIN MARCHÉ LE 16 NOVEMBRE 2019



PROCHAIN MARCHÉ
SAMEDI 16 NOVEMBRE 2019
DE 10H A 12H



Ferme de Vernante
Tomes de vache de montagne du Piémont, œufs frais

Jean-Michel CORNARD
Maraîcher à Lucéram
Confitures maison
Champignons à l'huile
Courges



O délices de la Gi
Biscuits artisanaux

Epicerie la Merenda
Paella et Socca
Commande conseillée au 09.86.46.06.28



Jean-Michel MÈGE
Viande bovine de Coaraze

Nous accueillerons à cette date Jean-Michel CORNARD, un nouveau maraîcher que vient de Lucéram. Au fil des saisons il nous proposera ses différentes productions.

PLACE DE LA MADONE

11 NOVEMBRE 2019



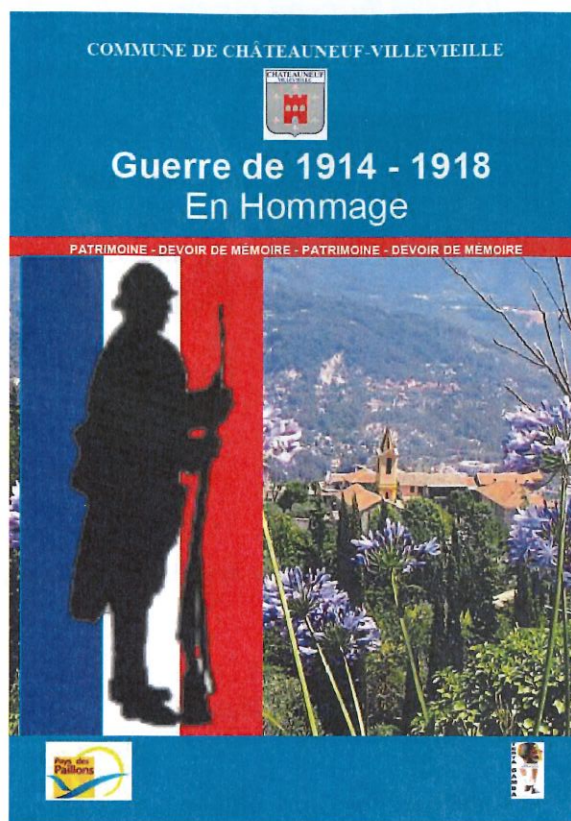
CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

11H: dépôt de gerbe au monument aux morts, suivi de la présentation et de la distribution du livret « guerre de 14-18, en hommage », dédié aux soldats Madonencs rescapés de la 1^{ère} guerre mondiale dans la salle de la mairie. Apéritif

12 h 30 : repas des Anciens, des Anciens Combattants et des Sapeurs-Pompiers.

Le Maire et le Conseil Municipal invitent les anciens âgés de 70 ans et plus, les anciens combattants et les sapeurs-pompiers au déjeuner.

Les personnes intéressées, de même que celles souhaitant prendre part à ce déjeuner à titre payant, sont priées de se faire inscrire au secrétariat de la mairie jusqu'au jeudi 31 octobre 2019 à 16 h 30.



ASSOCIATIONS

Le Cercle du Progrès :

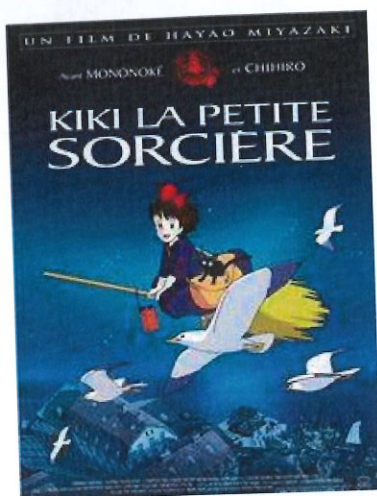
Le 12 octobre 2019, le cercle du Progrès a proposé à ses membres et leurs amis, une sortie en Italie. Cette petite escapade aura profité à 45 personnes. La journée a commencé par la visite du marché de San Remo. Chacun a pu déambuler à sa guise parmi les étals de vêtements, de produits typiques et variés, et les producteurs locaux de la région.

Le petit groupe s'est ensuite retrouvé au restaurant Da' Ca'Mea à Badalucco afin de déguster un menu spécial champignons.

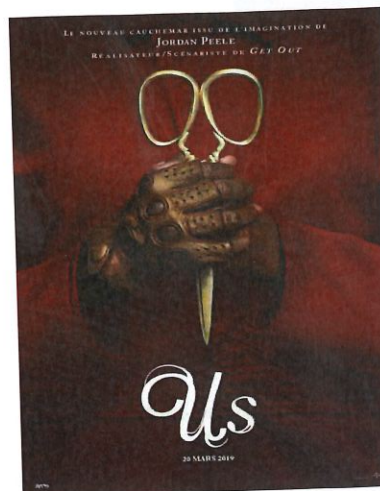


Association des Parents d'Elèves :

Halloween fait son cinéma à la salle du Troubadour le vendredi 1^{er} novembre 2019



14h30 : séance enfant
« Kiki la petite sorcière »
de Hayao Miyazaki ,
film tous publics



20h30 : séance
ado/adulte
« US » de Jordan
Peele
Avec Lupita
Nyong'o, Winston
Duke, Elisabeth
Moss, Tim
Heidecker, Shahadi
Wright Joseph

Tarifs :

2€ Entrée + popcorn (déguisé)

2€50 Entrée + popcorn (non déguisé)



*Ne soyez pas étonnés si le jeudi 31
octobre ou le vendredi 1^{er} novembre
vous rencontrez des petits monstres, qui rodent
dans nos rues ou qui sonnent à votre porte
pour obtenir quelques friandises*



Testa Gamba :

- Chers adhérents, anciens adhérents,
L'association Testa Gamba serait très heureuse de pouvoir compter sur votre présence à l'occasion de la soirée organisée pour ses 20 ans !!!!!!!

le samedi 16 novembre 2019 à partir de 19h00, salle du troubadour à Châteauneuf-Villevieille

Programme des festivités : apéritif de bienvenue, buffet dinatoire, animations musicales

Merci de confirmer votre venue avant le 08 novembre 2019 auprès de Magali SGRO : 06.01.73.11.24 ou

robert.sgro@free.fr

- Votre **bibliothèque municipale** gérée par l'association Testa Gamba, vous propose des **ateliers de niçois** animés par **Françoise DALBERA**, ayant pour but de vous transmettre les bases de la langue en utilisant des supports variés tel que des chants, jeux, textes locaux et images.
Pour satisfaire le plus grand nombre les ateliers vous sont proposés : **les lundis 04/11 et 02/12 et samedi 16/11** sur inscription (nous nous réservons le droit d'annuler les ateliers si le nombre d'inscrits est insuffisant).
Pour plus d'information ou vous inscrire veuillez contacter Anne-Sophie au 06.41.66.67.93 ou par mail bibliothèque.chateauneufvillevieille@wanadoo.fr
- Lors du Lectur'apéro d'octobre nous avons eu le plaisir de présenter notre première sélection de la rentrée littéraire. Ces ouvrages sont à présent à votre disposition à la bibliothèque :
« Par les soirs bleus d'été » de Franck Pavloff
« Tous les hommes n'habitent pas le monde de la même façon » de Jean-Paul Dubois
« Civilizations » de Laurent Binet
« Cent millions d'années et un jour » de Jean-Baptiste Andrea
« L'extase du selfie » Philippe Delerm
« Scrabble » Mickaël Ferrier
« A la demande d'un tiers » de Mathilde Forget
« La mort selon Turner » de Tim Willocks

Le prochain Lectur'apéro aura lieu le vendredi 29 novembre à 18h30, on vous y espère nombreux !

Bonne lecture à tous.

Pitchin Pantail :

- L'association Pitchin Pantail a le plaisir de vous annoncer que sa traditionnelle « **soirée beaujolais** » aura lieu le **samedi 23 novembre à partir de 20h à la salle du troubadour**.
Au menu assiette anglaise et buffet froid

Tarif : 15€/adulte et 7€/enfant (jusqu'à 12 ans gratuit pour les moins de 3 ans)

Renseignements et réservations au 06.60.97.43.12

- La prochaine édition du Téléthon aura lieu les **6 et 7 décembre prochain**.

Comme toujours notre village est très impliqué!

Le vendredi **6 décembre** à partir de 16h30 se tiendra le **Téléthon de l'école** avec vente de gâteaux et objets confectionnés en classe par les élèves et l'équipe pédagogique, grâce au soutien de l'Association des Parents d'Élèves.

Seront également proposés à la vente des objets réalisés spécialement par les sections poterie et loisirs créatifs de l'association Testa Gamba et des produits de la boutique Téléthon.

Comme Edgar, le jeune du village atteint d'une forme rare de myopathie, sera cette année aux côtés de Jean-Paul ROUVE, parrain du Téléthon 2019, sur le plateau de France2, certaines actions sont reportées.

Un beau livre sur le Mercantour a été offert à l'AFM-Téléthon par son auteur, et il est en vente à la bibliothèque pour la somme de 10 € intégralement reversée au Téléthon.

L'opération « 1 pile = 1 don pour le Téléthon » est reconduite, vous pouvez donc apporter vos piles usagées en Mairie.

Un **dîner hispanique** sera organisé le **25 janvier 2020**, à la salle du Troubadour. Réservez votre soirée !

D'autres informations suivront...

OFFRE DE SERVICE

Jeune fille sérieuse de 16 ans, lycéenne en première spécialité scientifique, propose :

- Garde d'enfants
- Aide aux devoirs jusqu'au niveau seconde

Véhiculée et disponible en soirée, le week-end et vacances scolaires.

Contact pour tout renseignement : Célia 07.82.16.73.99

ETAT CIVIL

Mariages

Olivier BELLANDO et Murielle MEUNIER le 8 juin 2018
Cédric SANIEZ et Marie-Emeline MERIAUX le 8 juin 2019
Edwin FERRANDI et Andy RAKOTOELISON le 27 juillet 2019
Mathieu ATLANI et Jessica GICQUEL le 17 août 2019
Régis BENET et Marjorie ELLUL le 14 septembre 2019
Jean-Sébastien FAVRE et Eva SCARTONI le 26 octobre 2019

Félicitations aux heureux mariés !



Naissances

Carl BENET né le 3 avril 2019
Kelvin FOULEY né le 4 avril 2019
Maël MAÏSSA né le 19 juin 2019
Noémie SAMMARCO née le 18 août 2019
Anatole BONNEFOND né le 19 août 2019
Manon TORDEUX née le 29 août 2019
Gabriel GUIGO né le 1^{er} octobre 2019
Léo GIACALONE né le 12 octobre 2019
Lucas MORRA né le 16 octobre 2019

Sincères félicitations aux parents !



Décès

Roger MASSONI le 24 avril 2019
Géraldine MAISON le 25 avril 2019
Philippe MUNARO le 27 avril 2019
Paul BRANCA le 22 juillet 2019
Daniel DALBERA le 22 octobre 2019

Nos sincères condoléances aux proches éprouvés par ces disparitions.

*La Mairie de Châteauneuf-Villevieille dégage sa
responsabilité pour les annonces passées par les
particuliers*

"LOU PICHOUN
MADONENC"
Périodique édité par:
la Mairie de Châteauneuf
villevieille
18, avenue de la Tour
06390 CHATEAUNEUF-
VILLEVIEILLE
Directeur de publication
Edmond MARI

Retrouvez toutes les informations de la municipalité sur le site internet
www.chateauneufvillevieille.fr